



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0360

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

**Conseil de communauté du 3 novembre 2014****Délibération n° 2014-0360**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon a été créé en novembre 2003. Cette association poursuit un intérêt économique général, visant à mener toute action de nature à faciliter, à accélérer le développement des aéroports de Lyon (lobbying et rencontres avec les grands opérateurs : Air France, SNCF, EasyJet, Emirates, etc.), à améliorer sa fonctionnalité (proposition des chefs d'entreprises utilisateurs) et à assurer sa promotion et sa valorisation.

Trois partenaires historiques ont participé à la fondation du Club, confirmant ainsi la volonté d'agir ensemble : la Communauté urbaine de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL), ainsi que les aéroports de Lyon.

Le Club compte aujourd'hui 250 entreprises adhérentes.

**a) Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan**

Par la délibération n° 2013-3988 du 24 juin 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour l'année 2013. Le Club a mené de nombreuses actions visant à développer et améliorer la visibilité des aéroports de Lyon :

- recensement des attentes des entreprises en termes d'offre aérienne et de services : une enquête auprès des entreprises adhérentes a été initiée fin 2012. Les résultats ont été diffusés auprès des adhérents et partenaires historiques courant 2013,

- mise en place d'interventions délocalisées auprès d'autres réseaux professionnels pour présenter le Club en partenariat avec la Communauté urbaine et les Chambre de commerce et d'industrie (CCI),

- poursuite d'une campagne de parrainage pour renforcer le réseau et augmenter le nombre de participants. Cette démarche n'a pas permis d'augmenter le nombre d'adhérents qui s'élève à 250,

- mobilisation des adhérents autour des activités de l'aéroport : organisation d'une visite sur site, de 4 groupes de travail et d'une soirée célébrant les 10 ans de l'association.

L'année 2013 a été marquée par une croissance honorable du trafic aérien pour les aéroports de Lyon (+ 1,3 %) qui s'explique essentiellement par le succès de la ligne Lyon-Dubaï, alors que d'autres plateformes françaises ont enregistré des progressions variables (Bâle Mulhouse : + 10 %, Nice : + 3,3 %, Toulouse : + 0,1 %, Bordeaux : + 4,4 % et Marseille : - 0,4 %).

## **b) Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel**

Pour l'année 2014, la concurrence accrue des autres aéroports régionaux et les réorganisations d'Air France, principale compagnie opérant à Lyon-Saint Exupéry, renforcent la nécessité d'actions pour le développement de l'aéroport. En parallèle, les stratégies des compagnies low-cost s'orientent vers une stabilisation de la flotte ; ce qui devrait se traduire par une consolidation des bases actuelles et une augmentation de la concurrence entre les plateformes.

La question du positionnement et du développement des aéroports de Lyon est ainsi un des points majeurs à traiter, notamment au regard d'une ouverture imminente du capital des aéroports de Lyon et de la création du statut de la Métropole de Lyon.

C'est pourquoi le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon souhaite renforcer son activité en déclinant un nouveau plan d'actions pour l'année 2014 dans l'objectif de peser d'avantage tant sur les choix stratégiques définis par les acteurs institutionnels et les opérateurs que sur la qualité des services attendus par les entreprises utilisatrices.

Le plan d'actions 2014 du Club se structure en 6 objectifs pour 2014 :

- être un espace de réflexion sur les besoins de développement de l'infrastructure et des services aéroportuaires,
- apporter une connaissance approfondie des attentes des entreprises en termes de besoin d'offres aériennes, d'accessibilité et de services,
- être force de proposition dans les orientations stratégiques de l'aéroport,
- être un outil de concertation en faveur du développement de l'aéroport,
- recruter de nouveaux adhérents pour asseoir la représentativité du Club,
- élargir la zone d'influence du Club sur l'ensemble du territoire rhônalpin.

Pour 2014, le Club des entrepreneurs mènera en particulier les actions suivantes :

### *1 - Recruter les entreprises*

Promotion de réflexes parrainages, mise en place d'une large campagne commerciale pour recruter les entreprises des territoires hors Rhône et grâce à l'utilisation de réseaux (CCI, institutions, entreprises), identification de "capitaines d'entreprises" de Rhône-Alpes absents dans le réseau, révision de l'offre "bénéfices" adhésion, etc.

### *2 - Mobiliser les entreprises adhérentes*

Ouverture des commissions de travail dédiées (offres aériennes, services, accessibilité, etc.) à l'ensemble des adhérents, organisation de séminaires, renouvellement d'une enquête de satisfaction annuelle, lancement d'enquêtes ponctuelles pour mesurer les attentes éventuelles lors de manifestations, etc.

### *3 - Valoriser les actions menées par le Club*

Mise en place d'actions de communication (lettre d'information ciblée en fonction des besoins, actions presse pour augmenter la visibilité du Club sur le plan régional) et repositionnement du Club comme interlocuteur proactif des membres du Conseil d'administration et des partenaires institutionnels.

### *4 - Faire valoir le leadership du Club*

Multiplication des actions de lobbying, renforcement du dialogue avec les partenaires historiques et les interlocuteurs aéroport/actionnaires, devenir force de proposition pour le développement de nouvelles offres et de la plateforme, etc.

## Le budget prévisionnel 2014

Recettes	Montant (en €)
prestations de services	1 000
cotisations	30 000
subvention Communauté urbaine de Lyon	15 000
subventions Aéroports de Lyon	15 000
subvention Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL)	10 000
subventions Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Beaujolais	1 500
produits financiers	500
autres produits divers	5 000
<b>Total</b>	<b>78 000</b>
Dépenses	Montant (en €)
frais de personnel	44 190
honoraires et autres services extérieurs	31 080
services extérieurs	550
achats études et fournitures	1 330
fiscalité	850
<b>Total</b>	<b>78 000</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association "Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon" dans le cadre de son programme d'actions 2014. Ce montant est identique à celui attribué en 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon, dans le cadre de son programme d'actions 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O1588.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.**